

## À retenir

- > La cocaïne **peut avoir des conséquences graves** sur la santé, qu'elle soit plus ou moins « pure » ou coupée ; qu'elle se présente sous forme de poudre ou de cailloux (**freebase = crack**) ; qu'elle soit sniffée, fumée ou injectée.
- > Les effets recherchés sont de courte durée et sont vite remplacés par **d'autres effets pénibles** et parfois dangereux.
- > Il peut y avoir dès **la première fois** des risques importants : réaction allergique, crise d'épilepsie, crise d'angoisse ou de panique, trouble cardiaque, overdose, infections... En cas de consommation, **ne jamais partager son matériel** (paille, pipe, seringue et matériel d'injection).
- > Prendre de la cocaïne avec de **l'alcool**, avec **d'autres drogues** ou avec des **tranquillisants** augmente particulièrement certains risques.
- > La **dépendance psychique** (« craving ») est très forte.
- > **Consommer, vendre, offrir, détenir et transporter** de la cocaïne sont punis par la loi.



Édition et diffusion  
Inpes - 42 boulevard de la Libération  
93203 Saint-Denis Cedex  
[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)



**VRAI?**

**FAUX?**

**CHAUD!**

24 réponses sur

# LA COCCAÏNE

Cocaïne poudre  
Freebase (crack)



# LA COCAÏNE

Cocaïne poudre / Freebase (crack)

<b>C'est quoi ? Qu'est-ce qu'il y a dedans ?</b>	p. 5
<b>Quels sont les effets ?</b>	p. 11
<b>Quels sont les risques ?</b>	p. 21
<b>La cocaïne, c'est moins « glamour » que certains l'imaginent</b>	p. 35
<b>Que dit la loi ?</b>	p. 40
<b>Ressources</b>	p. 45
S'informer	p. 45
Être écouté, orienté, pris en charge	p. 47



C'est **QUOI** ?  
Qu'est-ce qu'il y a  
**DEDANS** ?

**FAUX**

**La cocaïne, c'est de la feuille de coca ?**

La cocaïne est une **substance psychoactive** (qui agit sur le cerveau). Elle est contenue, en très petite quantité, dans la feuille du cocaïer (un arbuste d'Amérique du Sud). Il faut plusieurs centaines de kg de feuilles de coca pour produire 1 kg de cocaïne. La fabrication de la cocaïne n'a rien de naturel. Pour l'extraire des feuilles de coca, les **trafiquants** utilisent de nombreux **produits toxiques**.

**FEUILLE  
DE COCA :  
INTERDITE  
EN FRANCE**

Si la consommation de la feuille de coca est tolérée dans quelques pays d'Amérique du Sud (où elle est utilisée depuis des millénaires pour ses effets légèrement stimulants et dans le cadre de cérémonies rituelles), son importation et sa consommation sont interdites par la loi en France.

### FEUILLES DE COCA

↓ Les feuilles sont séchées et trempées dans divers produits chimiques (ex. : kérosène)

### COCAÏNE PÂTE

↓ Séchage + ajout de produits chimiques (ex. : éther éthylique, acide chlorhydrique)

### COCAÏNE SOUS FORME DE POUDRE

Mélanges avec des produits de « coupe » parfois toxiques (voir encadré p. 7)



Cocaïne poudre « coupée »



Cocaïne poudre « recoupée »



COCAÏNE POUDRE PROPOSÉE DANS LA RUE

Ce n'est pas la cocaïne qui est dangereuse, ce sont les autres trucs qu'il y a dedans ?

**FAUX**

La cocaïne est toxique par elle-même, quelle que soit sa forme : poudre ou freebase (crack). Certains produits utilisés pour fabriquer ou pour « couper » la cocaïne sont également toxiques.

### DES PRODUITS DE « COUPE » PARFOIS TOXIQUES

La cocaïne est toujours plus ou moins « coupée » avec des produits qui ont sa couleur et son aspect. Ces produits sont le plus souvent relativement neutres, sans effet particulier (ex. : sucre ou caféine). Mais il peut aussi parfois s'agir de substances ayant des effets psychoactifs proches de ceux de la cocaïne ou de produits détournés de leur usage, dont certains peuvent être toxiques : phénacétine (antidouleur interdit en France car cancérigène), tetramisole (vermifuge pour animaux)...

**La cocaïne, ça se reconnaît facilement, c'est de la poudre blanche ?**

**CHAUD!**

La cocaïne prend d'autres formes que la poudre – la freebase (crack) se présente sous forme de cailloux.

Et la poudre blanche peut être bien d'autres choses, par exemple de l'héroïne. Il n'est pas évident de faire la différence entre héroïne blanche et cocaïne. Dans tous les cas, à l'œil nu comme au goût, il est impossible de deviner ce qu'il y a exactement dans un produit et donc d'estimer sa dangerosité.

**« Baser » la cocaïne, ça diminue les risques ?**

**FAUX**

Certains consommateurs « basent » leur cocaïne poudre, c'est-à-dire qu'ils la transforment, au terme de quelques manipulations chimiques, en freebase (sous forme de cailloux). Cette transforma-

tion a pour effet de débarrasser la cocaïne de certains (mais jamais de tous les) produits chimiques ajoutés lors de sa fabrication ou des opérations de « coupe ». Mais la freebase qu'ils fabriquent ainsi n'est pas moins dangereuse que la cocaïne poudre, au contraire! **La cocaïne est toujours toxique**, qu'elle soit plus ou moins « pure » ou coupée, qu'elle se présente sous forme de poudre ou de cailloux.

Ces consommateurs pensent également parfois – à tort – que la freebase qu'ils fabriquent n'a rien à voir avec le crack. Ils pensent que le crack est une drogue à part, différente de la cocaïne, une drogue très dure (comme l'héroïne) réservée aux marginaux et aux « toxicomanes ». Mais le crack, en fait, n'est rien d'autre que de la freebase déjà préparée, prête à l'emploi. **« Baser » la cocaïne, c'est fabriquer du crack** (voir p. 25).

**LES AUTRES NOMS DE LA COCAÏNE POUDRE :**

« C », « CC », « COCO », « COCA », « COKE », « NEIGE », « SNOW »...

**LES AUTRES NOMS DE LA FREEBASE (CRACK) :**

« CAILLOUX », « ROCKS »...



## Quels sont les **EFFETS** ?

**CHAUD!**

**La cocaïne, ça fait croire qu'on est le plus fort ?**

La cocaïne est une drogue « psychostimulante » :

elle accélère le fonctionnement du cerveau et le fait « tourner en sur-régime » en faisant disparaître certains signes d'alerte qui l'avertissent habituellement de la fatigue, du sommeil, de la douleur et de la faim. À cause de ce dérèglement du cerveau, le consommateur peut éprouver juste après une prise :

- > la sensation d'être « à fond », plein d'énergie, très fort, infatigable ;
- > la sensation d'avoir plus de capacités intellectuelles (d'être plus vif, plus réactif) ;
- > la sensation d'avoir une plus grande facilité dans ses relations avec les autres (d'être à l'aise, de pouvoir parler à tout le monde, que « tout est possible »).

## Quels sont les **EFFETS** ?

### Mais ces sensations créent des illusions chez le consommateur.

Il croit avoir plus d'énergie, en fait il « grille » ses réserves. Il croit que sa fatigue disparaît, en fait sa fatigue est bien là mais il ne la sent plus. Il croit avoir plus de capacités intellectuelles, en fait il peut juste les mobiliser plus rapidement. Et s'il se sent très sociable, c'est parce que la drogue fait oublier – provisoirement – les complexes et la timidité (avec des effets parfois visibles : agitation, bavardage sans queue ni tête, transpiration, dilatation des pupilles...).



**Et ces sensations sont de courte durée** (généralement moins d'une heure quand la cocaïne est sniffée, 5-10 minutes quand elle est fumée).

Quand elles disparaissent, le retour à la réalité (la « descente ») est pénible, la fatigue accumulée se fait lourdement sentir... Le consommateur peut alors se sentir irrité, déprimé par cette impression « d'être au ralenti », d'où l'envie de reprendre de la cocaïne pour se sentir à nouveau « à fond ». Et c'est un cercle vicieux qui s'installe : le cerveau s'emballe, les réserves d'énergie du corps se vident, la fatigue peut se transformer en épuisement. D'autres conséquences, pénibles, parfois dangereuses, peuvent alors survenir : effet « parano » (voir p. 14), anxiété, épisode dépressif qui peut être grave (avec idées suicidaires), voire plus rarement hallucinations (visuelles et auditives) ou même dépersonnalisation (impression de « sortir » de son corps)...

### Ça peut rendre parano et agressif ?

**VRAI**

La consommation fréquente de cocaïne entraîne souvent l'apparition d'un effet « parano » qui peut se manifester dès les premiers effets ou un peu plus tard lors de la « descente » : le consommateur a l'impression que les gens autour de lui murmurent ou parlent trop fort, commentent ce qu'il fait, disent du mal, se moquent. Il interprète tout de manière négative et excessive. En réaction à cette impression d'agression du monde extérieur, il peut devenir lui-même agressif, et même violent (avec tous les risques que cela comporte, pour les autres et pour lui).

### Ça aide à tenir le coup quand on « bosse », à gérer le stress ?

**CHAUD!**

Prendre de la cocaïne pour étudier ou travailler « jusqu'au bout de la nuit » est à double tranchant : la sensation d'absence de fatigue qu'elle procure est très provisoire et « se paye » lors de la « descente » ; des troubles de la mémoire, de la concentration et de l'attention peuvent également s'installer en cas de consommation fréquente. Pour la gestion du stress, là encore, c'est une illusion : la cocaïne peut donner – juste après la prise et pour un court moment – une impression de maîtrise mais c'est souvent au prix d'une tension supplémentaire qui risque de provoquer plus tard encore plus d'anxiété.

**HOULÀ!**

### Ça améliore les performances sportives ?

La cocaïne n'a pas d'effet sur la puissance musculaire ni sur l'efficacité énergétique. La sensation de force et d'absence de fatigue qu'elle procure est une illusion qui dure très peu de temps et qui est rapidement suivie d'un coup de fatigue. La cocaïne n'a donc **aucun intérêt** pour des efforts physiques prolongés. **Elle est même dangereuse** en cas d'effort intense car elle augmente la pression sanguine et fait courir le risque d'accident cardiaque, de crise d'épilepsie et d'attaque cérébrale. Des sportifs professionnels ou amateurs (footballeurs ou cyclistes, notamment) sont morts suite à la prise de cocaïne.



**FAUX**

### Ça rend créatif ?

Comme pour l'alcool, le cannabis ou d'autres drogues, les idées qui semblent « géniales » juste après avoir consommé n'ont souvent plus l'air si formidables et réalisables lorsque les effets se sont dissipés...

Quels sont les **EFFETS** ?

**VRAI**

**CHAUD!**

Ça permet de mieux tenir l'alcool ?

Cocaïne et alcool interagissent : la cocaïne permet de boire beaucoup d'alcool sans ressentir aussi vite que d'habitude les effets de l'ivresse, l'alcool « amortit » les effets de la cocaïne et donne envie d'en consommer davantage. Ce qui se passe, en fait, en cas de consommation simultanée des deux produits, c'est que l'organisme recombine les molécules d'alcool et de cocaïne pour créer une nouvelle substance : le cocaéthylène, aussi puissante et toxique que la cocaïne mais qui agit plus longtemps, ce qui augmente les risques et les prises de risque.

**Cocaïne + alcool :  
attention cocktail dangereux !**

**Risques à court terme (dès la 1<sup>re</sup> fois)**

- > **Risques cardiaques accrus (voir encadré p. 22)**
- > **Possible coma éthylique**
- > **Risque de prendre le volant sans avoir conscience de son alcoolémie et d'être impliqué dans un accident (voir p. 43)**

**Risques à plus long terme (si mélange fréquent)**

- > **Dommmages importants pour le foie**
- > **Risque de développer une dépendance à l'alcool**



## Quels sont les RISQUES ?

Si on n'en prend qu'une seule fois, on ne risque rien ?

**FAUX**

**CHAUD!**

Avec la cocaïne, il est difficile de se contenter d'une seule fois. La tentation d'en reprendre est très forte. D'autre part, il peut y avoir des risques pour la santé dès la première fois, quelle que soit la façon dont on consomme la cocaïne (voir p. 23), quelle que soit sa concentration ou la quantité consommée. Bien sûr, les risques sont d'autant plus grands que la cocaïne est concentrée et la quantité consommée importante, mais il n'y a pas de concentration ni de dose minimum en dessous desquelles il n'y a aucun risque : personne ne peut savoir d'avance comment il va réagir, chacun réagit différemment à la même quantité d'un même produit. Quel que soit le produit, quelle que soit la dose, dès la première fois :

- > certaines personnes peuvent faire des réactions allergiques ;
- > certaines personnes peuvent faire des crises d'épilepsie ;
- > certaines personnes peuvent faire des crises d'angoisse ou de panique (voir p. 26) ;

## Quels sont les RISQUES ?

- > certaines personnes peuvent connaître des troubles cardiaques (voir encadré ci-dessous);
- > certaines personnes peuvent faire une overdose (problèmes respiratoires graves et parfois mortels);
- > tout le monde peut être infecté **en cas de partage du matériel de consommation** (paille, seringue et matériel d'injection, pipe) par des virus pouvant provoquer des maladies graves (hépatites B et C, VIH/sida).

### COCAÏNE ET RISQUES CARDIAQUES

Même chez des personnes jeunes n'ayant aucun antécédent, la cocaïne peut entraîner, dès la première fois, divers risques cardiaques : troubles du rythme cardiaque, douleurs à la poitrine (comme si on recevait un coup de couteau), et même – surtout chez les fumeurs ou en cas de mélange avec l'alcool, le cannabis ou d'autres produits – infarctus ou arrêt cardiaque qui peuvent être mortels.

**FAUX**  
**CHAUD!**

## Tant qu'on ne se pique pas, ce n'est pas si grave ?

La cocaïne est dangereuse par elle-même, quelle que soit la dose, quelle que soit la façon dont on la consomme. Qu'elle soit « sniffée » (reniflée avec une « paille »), fumée (avec une pipe) ou injectée (à l'aide d'une seringue), elle comporte toujours des risques pour la santé. Chaque manière de consommer comporte cependant des risques particuliers.

**L'injection** fait courir des risques d'infections très importants.

Ces infections peuvent être dues :

- > à des virus (VIH/sida, hépatites B et C qui peuvent détruire le foie); pour éviter une infection par ces virus, il est recommandé de **NE JAMAIS PARTAGER NI RÉUTILISER** son matériel d'injection (seringue, récipient, eau, filtre, tampon d'alcool, tampon sec);
- > à des champignons (dommages possibles pour les articulations, les os, les yeux);
- > à des bactéries (dommages possibles pour la peau, les veines ou les organes internes : cœur, poumons...).

Le « sniff » comporte également des risques importants d'infection par des bactéries (cocaïne étalée sur une cuvette de WC, un bord d'évier...) ou par des virus, en cas de partage des « pailles » (pailles, billets de banque, tickets de métro ou morceaux de papier roulés). Il est recommandé de **NE JAMAIS PARTAGER** une « paille ». Le « sniff » abîme aussi le nez : il peut provoquer des saignements et, à plus long terme, une destruction des tissus, voire une perforation de la cloison nasale (une opération chirurgicale peut être alors nécessaire pour la réparer).

### Fumer de la freebase (crack) est particulièrement dangereux.

D'abord parce que la freebase (crack) est une forme de cocaïne très concentrée, mélangée à de l'ammoniaque ou du bicarbonate, et donc très toxique. Mais aussi parce que fumer provoque une diffusion très rapide de la drogue jusqu'au cerveau, avec un effet court et intense comparable à celui que procure l'injection, et une descente très brutale. Fumer de la freebase (crack) peut provoquer rapidement :

- > une très forte dépendance qui peut subsister longtemps après l'arrêt de toute consommation (avec des risques importants de « rechute ») ;
- > des dommages sur le cerveau ;
- > des troubles respiratoires ou cardiaques graves ;
- > d'importants troubles psychiatriques (dépression, paranoïa, états délirants...) ;
- > l'épuisement du corps.

L'utilisation de cutters et de pipes en verre pour préparer et fumer du crack peut provoquer des micro-coupures presque invisibles aux mains et aux lèvres qui favorisent le risque de transmission des hépatites et du VIH/Sida.

**VRAI**

### La cocaïne, ça peut provoquer des crises d'angoisse ou de panique ?

La cocaïne peut provoquer des crises d'angoisse ou de panique chez certaines personnes, parfois dès la première prise. Ces crises – qui durent le plus souvent de quelques minutes à une demi-heure – sont caractérisées par les signes suivants: malaise physique (nausées, tremblements, vertiges...), sensation de transformation de son corps ou de son environnement, impression d'un danger imminent (peur de mourir ou de devenir fou), besoin urgent de fuir, de sortir...

### EN CAS DE CRISE,

il est conseillé de prendre la personne à part, de la sortir de la foule et du bruit sans la laisser seule, de lui parler doucement, de la rassurer. Si elle a une douleur dans la poitrine, il faut appeler rapidement le Samu (composer le 15 depuis un poste fixe ou un portable). Une fois la crise passée, il est recommandé que la personne prenne contact avec un médecin pour faire un bilan.



**VRAI**

**Si on en prend souvent, on a besoin d'augmenter les doses ?**

Le consommateur régulier de cocaïne est assez vite obligé d'augmenter les doses pour continuer à sentir des effets: on appelle cela **la tolérance**. Mais même en augmentant les doses, les effets recherchés ont plutôt tendance à diminuer, alors que les effets désagréables, voire dangereux, ont tendance à augmenter. La tolérance est particulièrement rapide avec la freebase (crack).

**FAUX**

**CHAUD!**

**Avec la cocaïne, y'a pas de dépendance ?**

Être dépendant à une drogue, c'est passer du plaisir au besoin, ne plus pouvoir s'en passer, sous peine de souffrance physique et/ou psychique (psychologique). La **dépendance psychique** peut être extrêmement forte en cas de consommation régulière de cocaïne. C'est ce qu'on appelle le «**craving**»: une envie obsédante et presque irrésistible de trouver et de consommer de la cocaïne qui apparaît 2 à 3 jours après la dernière prise. Au début, cette dépendance passe souvent inaperçue parce que la consommation s'étale sur la semaine: cocaïne tout le week-end, grande fatigue et déprime lundi ou mardi, récupération jusqu'au jeudi, «**craving**» qui réapparaît vendredi. Le consommateur peut ainsi croire – à tort – qu'il n'est pas dépendant puisqu'il n'a pas besoin de drogue tous les jours... alors qu'en fait sa dépendance s'installe sur un temps plus long. Le «**craving**» est particulièrement fort avec la freebase (crack).

## TRÈS CHAUD!

### La cocaïne, j'en connais qui en prennent souvent et ils gèrent ça très bien ?

Il est en général très difficile de consommer souvent de la cocaïne sans tomber dans l'excès, voire la dépendance. Certaines personnes affirment pourtant et peuvent même donner l'impression, vu de l'extérieur, qu'elles sont capables de « contrôler » leur consommation régulière de cocaïne. Est-ce qu'elles disent vrai ? Est-ce qu'elles (se) mentent ? N'est-ce pas là justement une des illusions de la cocaïne qui donne l'impression de tout pouvoir « gérer » ?

Ce qui est sûr, en tout cas, pour la cocaïne comme pour d'autres drogues, c'est qu'il est impossible pour une personne de prévoir d'après les réactions

des autres quelles seront ses propres réactions. **Chacun réagit différemment à un même produit;** et si les risques liés à la consommation de cocaïne concernent tout le monde, certains y sont plus sensibles que d'autres, qu'il s'agisse des risques à court terme (voir p. 21-27) ou à plus long terme en cas de consommation fréquente (voir p. 28-29).

En plus des conséquences sur la santé, la consommation fréquente de cocaïne peut entraîner à terme beaucoup d'autres risques : dépenses financières importantes qui peuvent devenir problématiques (la cocaïne coûte cher), isolement, rupture avec la famille et les amis, « décrochage » scolaire ou au travail, risque d'être interpellé par la police et condamné par la justice (voir p. 40-44).



**FAUX**

**La cocaïne, c'est sans problème tant qu'on n'en prend pas tout seul dans son coin ?**

Consommer seul un produit psychoactif (cocaïne, autre drogue illicite...) n'est pas un bon signe : cela indique en général que la dépendance s'est installée et que pour être bien ou mieux, on en a besoin. Cela peut aussi poser des problèmes en cas d'incident, s'il n'y a personne autour pour porter secours. Mais être seul ou avec des amis pour consommer ne change rien aux risques pour la santé (voir p. 21-29).



**VRAI**

**Il y a des risques particuliers pour les femmes enceintes ?**

Comme les autres produits psychoactifs (drogues illicites, alcool, tabac), la cocaïne fait courir des **risques importants à la mère et au fœtus pendant la grossesse**. Les effets de la cocaïne sur la circulation sanguine et le cerveau entraînent des risques particuliers : fausses couches, accouchements prématurés, retards de croissance, problèmes cardiaques ou troubles de l'attention pour le futur bébé...



La cocaïne,  
c'est moins **GLAMOUR**  
que certains l'imaginent

**FAUX**

**La cocaïne, c'est pour ceux qui ont plein d'argent ?**

Les consommateurs de cocaïne ne sont pas tous des « people », des stars du rock, du cinéma ou de la télé. La cocaïne est consommée dans tous les milieux, par des gens qui n'ont pas forcément beaucoup d'argent. Pourtant, même si les prix ont baissé, la cocaïne reste chère. En consommer souvent peut entraîner de grosses dépenses, voire pousser celui ou celle qui veut s'en procurer à commettre des actes de délinquance sanctionnés par la loi.

La cocaïne, c'est moins **GLAMOUR**  
que certains l'imaginent

**CHAUD!**

### La cocaïne, c'est bon pour le sexe ?

La cocaïne peut – pour un temps limité – faire tomber les inhibitions (timidité, complexes) et diminuer la sensation de fatigue. Mais ses effets sur l'érection sont incertains et elle peut fausser la sensation de plaisir. Par ailleurs, comme toutes les drogues, la cocaïne favorise l'oubli de toute **contraception** (avec le risque de grossesse non désirée) et de toute **protection** (préservatif) contre le VIH/Sida, les hépatites et d'autres infections sexuellement transmissibles ; elle peut aussi parfois conduire une personne à accepter des relations ou des pratiques sexuelles non désirées.

**CHAUD!**

### La cocaïne, c'est génial pour faire la fête ?

La cocaïne ne rend pas nécessairement plus joyeux, elle ne donne pas particulièrement envie de danser, de rire, d'être proche de ses amis. Les sensations d'énergie et de confiance en soi qu'elle procure sont vite remplacées lors de la « descente » par des effets pénibles et parfois dangereux (voir p.13). Et les mélanges avec d'autres produits (voir p.39) comportent toujours des risques particuliers.

La cocaïne, c'est moins **GLAMOUR**  
que certains l'imaginent



MÉLANGES	EFFETS	RISQUES
<b>COCAÏNE + ALCOOL</b>	Voir p. 18	Voir p. 18
<b>COCAÏNE + CANNABIS</b>	Le cannabis est supposé apaiser, atténuer certains effets pénibles de la « descente » de cocaïne (irritabilité, angoisse, anxiété).	- Risques cardiaques accrus (voir encadré p. 22) - Chez certaines personnes, risque de crise d'angoisse ou de panique
<b>COCAÏNE + ECSTASY</b> <b>COCAÏNE + AMPHÉTAMINES</b>	Ces mélanges très « speed » accentuent les effets de stimulation du cerveau et de l'organisme.	Risques de « surchauffe » du cerveau et de l'organisme, déshydratation importante, risques cardiaques.
<b>COCAÏNE + HÉROÏNE</b>	Prise après la cocaïne, ou en même temps (« speedball »), l'héroïne est censée atténuer les effets de la descente de cocaïne.	- Risques cardiaques accrus (voir encadré p. 22) - Risque d'overdose à l'héroïne
<b>COCAÏNE + TRANQUILLISANTS</b> (Valium®, Temesta®, Rohypnol®, Stilnox®...)	Ces médicaments sont parfois détournés de leur usage par des consommateurs de cocaïne pour atténuer les effets de la descente. Ils ont parfois des effets inattendus, voire inverses à ceux espérés !	Risques cardiaques accrus (voir encadré p. 22)

## Que dit la **LOI** ?

**Consommer chez soi  
n'est pas interdit par la loi ?**

**FAUX**

Consommer de la cocaïne (ou tout autre produit classé comme stupéfiant : cannabis, ecstasy, champignons hallucinogènes, héroïne...) est interdit partout en France, **quel que soit l'endroit** : dans la rue, dans un bar, dans une boîte de nuit, chez des amis, chez soi...

**Si on est arrêté avec de la drogue  
sur soi, on risque la prison ?**

**CHAUD!**

Pour prendre leur décision, les juges prennent en compte les éléments suivants :

### La quantité et l'usage de la drogue saisie

- > Si les quantités détenues sont faibles et laissent à penser que la drogue sert à la consommation personnelle de la personne arrêtée, celle-ci sera considérée comme « simple usager ». Les sanctions prévues dans ce cas sont progressives et adaptées : obligation de suivre un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants (stage payant aux frais de l'utilisateur), obligation de se soigner... jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 3 750 € d'amende.
- > S'il apparaît que les quantités sont plus importantes et que la drogue est destinée à être vendue ou offerte, même à des amis, la personne peut être considérée comme un « trafiquant ». Les sanctions sont alors beaucoup plus lourdes, jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende. Les peines sont encore plus sévères (jusqu'à 10 ans de prison et 75 000 € d'amende) si la drogue est vendue ou offerte à des mineurs (moins de 18 ans).

### L'endroit où a lieu l'arrestation

- > Si la personne qui vend ou offre de la drogue est arrêtée à proximité d'un établissement scolaire (école, collège, lycée...), elle risque jusqu'à 10 ans de prison et 75 000 € d'amende.
- > Si la personne est arrêtée alors qu'elle revient de l'étranger (Hollande, Belgique, Espagne...), elle peut être sanctionnée pour « importation de stupéfiants », et encourt jusqu'à 10 ans de prison et 7 500 000 € d'amende (voire 30 ans de prison si les faits sont commis en « bande organisée »).

### Le « passé » de la personne

Un casier vierge ne met pas forcément à l'abri d'une sanction sévère. Mais les sanctions seront systématiquement plus sévères si la personne a déjà été arrêtée, même pour « simple usage ».

### LA LOI NE FAIT AUCUNE DISTINCTION ENTRE LES DROGUES ILLICITES.

La consommation ou le trafic de cocaïne expose aux mêmes sanctions que la consommation ou le trafic de cannabis, d'ecstasy, d'amphétamines, d'héroïne...

Lorsqu'une condamnation est prononcée, la peine est automatiquement inscrite au casier judiciaire. Cette inscription au casier judiciaire **peut compromettre l'avenir professionnel** du condamné (en lui interdisant notamment l'accès aux emplois publics).

**VRAI**

### Conduire après avoir pris une drogue illicite peut entraîner l'annulation du permis ?

Policiers et gendarmes sont équipés d'outils qui peuvent « dépister » la présence de n'importe quelle drogue dans les urines ou la salive. Ils ont le droit (et même l'obligation) d'utiliser ces outils sur tout conducteur impliqué dans un accident de la circulation ayant entraîné :

- > la mort de quelqu'un ;
- > une blessure chez quelqu'un (si des signes les amènent à penser que le conducteur a consommé des drogues).

Tout « dépistage » positif (ayant indiqué la présence de drogues) doit être confirmé par une analyse de sang.

Un conducteur chez qui l'analyse de sang confirme qu'il a consommé une drogue illicite – **quelle que soit la drogue et quelle que soit la quantité mesurée** – peut être sanctionné :

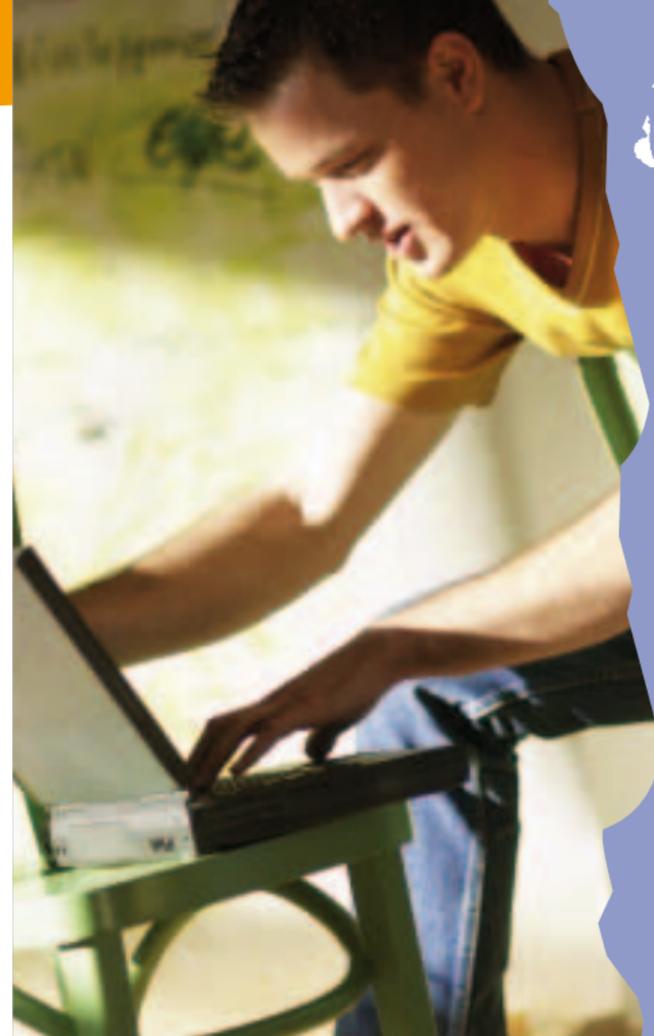
- > du retrait de 6 points sur son permis de conduire ;
- > de 2 ans de prison et 4 500 € d'amende (peines portées à 3 ans de prison et 9 000 € d'amende si on détecte en plus chez ce conducteur une consommation d'alcool qui dépasse les seuils autorisés).

D'autres peines complémentaires peuvent être prononcées :

- > la suspension provisoire du permis de conduire (jusqu'à 3 ans) ;
- > l'annulation du permis avec interdiction de demander un nouveau permis (pendant 3 ans au maximum) ;
- > l'obligation d'accomplir à ses frais un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants et/ou un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

**La cocaïne peut être détectée :**

- > jusqu'à 24 voire 48h après consommation dans le sang ou la salive ;
- > jusqu'à 72 voire 96h après consommation dans les urines.



## RESSOURCES

### S'informer

Le site internet Drogues Info Service  
[www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)

Ce site permet :

- > de s'informer (dictionnaire des drogues, chiffres clés en matière d'usage de drogues, questions fréquentes, quiz...);
- > de dialoguer (en posant ses questions de manière anonyme et gratuite aux professionnels du site – réponse sous 48h –, en échangeant avec les autres internautes...);
- > d'être aidé (en prenant connaissance des diverses options de prise en charge, en consultant le répertoire d'adresses utiles près de chez soi...).

**Le site internet  
de la Mission interministérielle  
de lutte contre la drogue  
et la toxicomanie (MILDT)**  
[www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

L'onglet « Grand public » du site propose des informations sur les drogues illicites, les aides possibles, les sanctions prévues par la loi, des réponses à des questions fréquemment posées, ainsi qu'un répertoire (par région et département) d'établissements et structures qui accueillent, orientent ou prennent en charge.

**Le site internet  
de Fil Santé Jeunes**  
[www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com)

Ce site propose (notamment dans ses parties « Dossiers » ou « Foire aux questions ») des informations sur les addictions, la dépendance, les produits. L'internaute peut envoyer par mail ses questions aux spécialistes (médecins et psychologues) de Fil Santé Jeunes. Il peut également les appeler gratuitement depuis son ordinateur (en téléchargeant un logiciel gratuit).



## Être écouté, orienté, pris en charge

### Des lignes téléphoniques

**Drogues Info Service** (8h-2h, 7j/7)

**0 800 23 13 13** (depuis un poste fixe, appel gratuit)

**01 70 23 13 13** (depuis un portable, coût d'une communication locale)

Cette ligne téléphonique est ouverte à toute personne concernée par les drogues, quelles qu'elles soient. Elle propose 7 jours/7, de manière confidentielle et anonyme, sans jugement ni culpabilisation :

- > une aide et un soutien adaptés aux besoins de chacun ;
- > des informations précises sur les effets, les risques, la loi, les lieux d'accueil ;
- > des conseils de prévention ;
- > une orientation vers des professionnels compétents.

**Fil Santé Jeunes** (8h-minuit, 7j/7)

**32 24** (depuis un poste fixe, appel anonyme et gratuit)

**01 44 93 30 74** (depuis un portable, coût d'une communication ordinaire)

Cette ligne propose un échange individualisé et confidentiel avec des médecins et des psychologues pour aborder toutes les questions touchant à la santé.

## Les Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

Ces lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges confidentiels sont ouverts à tous les jeunes. Une de leurs missions est la prévention des conduites à risques (dont l'usage de drogues illicites). Les coordonnées des PAEJ sur l'ensemble du territoire français peuvent être trouvées :

> par téléphone en appelant :

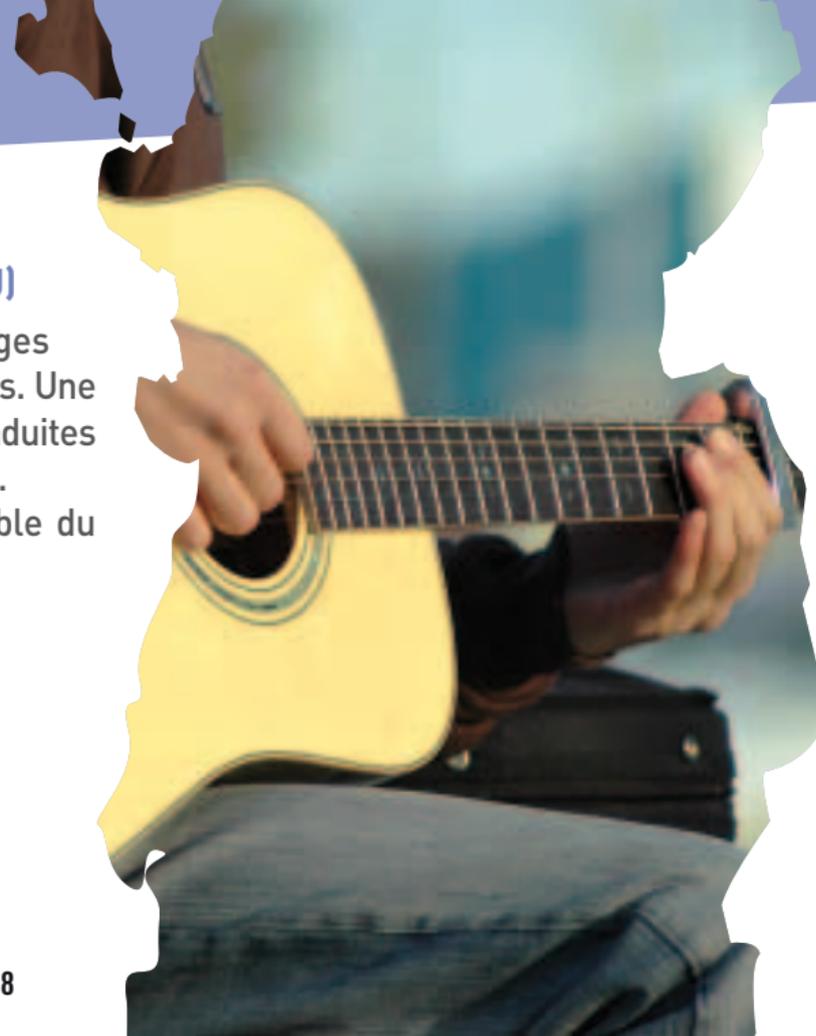
Drogues Info Service au **0 800 23 13 13**

ou Fil Santé Jeunes au **32 24**  
(depuis un poste fixe) ;

> sur le site internet :

[www.points-jeunes-assoc.com](http://www.points-jeunes-assoc.com)

(rubrique « le réseau des PAEJ »)



## Les Maisons des adolescents

Mises en place depuis 2004 et présentes dans près de 60 départements, les Maisons des adolescents ont pour mission d'informer, de conseiller, d'accompagner et d'orienter les adolescents en difficulté, ainsi que leurs familles et les professionnels qui travaillent au contact des jeunes.

Quelles que soient leurs difficultés (troubles alimentaires, déprime, problèmes avec l'alcool ou avec des drogues illicites), les jeunes y sont accueillis gratuitement sur des plages horaires souples et adaptées (avec ou sans rendez-vous, seuls ou avec leurs parents). Sur place, ils peuvent se confier à une personne de l'équipe soignante (qui rassemble médecins, psys, éducateurs, infirmières...) et poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Les professionnels écoutent, conseillent, peuvent proposer de revenir ou orienter vers un médecin pour une prise en charge. Pour savoir s'il y a une Maison des adolescents dans son département et avoir ses coordonnées, contacter Drogues Info Service au **0 800 23 13 13** ou Fil Santé Jeunes au **32 24** (depuis un poste fixe).



## Les professionnels de santé de proximité

- > En ville : le médecin traitant.
- > Au lycée : les médecins et infirmiers (-ières) de l'Éducation nationale.
- > À l'université : les Services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS).
- > Au travail : le médecin du travail.

Tous ces professionnels peuvent orienter si nécessaire vers d'autres professionnels ou vers des structures spécialisées.

## Les structures spécialisées dans les addictions

### Les CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

Toute personne en difficulté avec une drogue illicite (ou son entourage) peut être accueillie gratuitement et de façon anonyme dans un CSAPA. Il peut même parfois y être hébergé. Ces structures proposent :

- > de l'information, une évaluation médicale, psychologique et sociale, une orientation ;
- > des conseils et la mise à disposition de matériel pour prévenir les infections (matériels pour consommation de drogue, préservatifs...);
- > une prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative (diagnostic, sevrage, prescription et suivi de traitements psychothérapeutiques et médicamenteux, accès aux droits sociaux, aide à l'insertion ou à la réinsertion).

### Les Consultations jeunes consommateurs

Depuis 2005, un réseau de consultations spécialisées destinées aux jeunes a été mis en place dans l'ensemble des départements. Gratuites et anonymes, elles sont ouvertes aux jeunes consommateurs de toutes drogues et à leur famille. Ces consultations menées par des professionnels permettent :

- > d'effectuer un bilan des consommations, d'apporter une information et un conseil personnalisé aux consommateurs et à leur famille;
- > de proposer au jeune une prise en charge brève pour l'aider à arrêter sa consommation;
- > de proposer une orientation vers un CSAPA si la situation le justifie.

**Pour obtenir les coordonnées d'une structure spécialisée proche de chez soi, appeler**

**DROGUES INFO SERVICE**

**(0 800 23 13 13 depuis un poste fixe**

**ou 01 70 23 13 13 depuis un portable)**

**ou connectez-vous sur [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)**

**ou [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)**

## Les communautés thérapeutiques

Ces structures placent la vie de groupe au cœur du projet de soin et de réinsertion sociale. Elles peuvent héberger des consommateurs dépendants aux drogues, dans un objectif d'arrêt de toute consommation.

## Les CAARUD (Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques)

Gratuits et anonymes, les CAARUD sont ouverts à tout usager de drogue, sans jugement ni condition préalable. Ils proposent notamment :

- > l'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé;
- > le soutien aux usagers dans l'accès aux soins, aux droits, au logement, à l'insertion ou la réinsertion professionnelle;
- > la mise à disposition de matériel de prévention des infections (matériel stérile de consommation de drogues, préservatifs).

## À l'hôpital

Depuis 2007 sont progressivement mises en place **dans tous les hôpitaux dotés d'un service d'urgences** des consultations d'addictologie et des équipes de liaison en addictologie. En complément de ce dispositif de proximité, un dispositif de recours pour 500 000 habitants est instauré et propose des prises en charge en hospitalisation de jour, en hospitalisation complète pour sevrage simple (séjour d'environ 7 jours) ou complexe (séjour prolongé).

## Et aussi

Les centres de santé et les centres médico-psychologiques (CMP) peuvent donner des conseils et des soins au consommateur (et parfois aussi à son entourage).

## Cette brochure a été rédigée en collaboration avec :

**Dr Laurent Karila**, psychiatre, addictologue, praticien hospitalier – Centre d'enseignement, de recherche et de traitement des addictions – Hôpital Paul Brousse APHP

**Ugo d'Alessandro**, directeur de SPIRITEK (Consultation jeunes consommateurs/CAARUD de la région lilloise intervenant notamment en milieu festif)

**Dr Ruth Gozlan** et **Sylvie Vella** (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie)

## Relecture :

**Philomène Abi-Saab-Ford**, responsable du dossier « Prévention des conduites addictives », Bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention, Direction générale de l'enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale

**Lucie Camaret**, chargée des aides sociales aux élèves et aux étudiants et du développement des politiques relatives à la vie étudiante, Direction générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

**Danielle Forgeot**, infirmière-rédacteur, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ministère de la Justice

**Dr Anne Perrève**, **Dr Pascal Courty**, **Pr Laurent Gerbaud** et **Aurélié Gagne**, Service de santé interuniversitaire de Clermont-Ferrand

**François Beck**, **Julie-Mattea Furrès**, **Fabienne Lemonnier** (Inpes)

## Édition :

**Vincent Fournier** (Inpes)

**Crédits photo :** Fotolia, PhotoAlto, Stockbyte